

**Projet Pédagogique
ALSH Espaces animations des "4 vents"
2015-2016**

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Cadre de vie.....	3
Présentation du centre de loisirs.....	3
Environnement.....	4
Espace d'animation des "4 vents".....	4
Ecole Marie Bordas.....	5
Les activités.....	5
Partenaires.....	5
Matériel.....	5
L'équipe pédagogique.....	6
Fonctionnement.....	7
Horaires.....	7
Journée type.....	7
Repas.....	7
Règle de vie.....	8
La vie quotidienne.....	8
Communication.....	9
Inscriptions.....	10
Objectifs Pédagogiques.....	11
Evaluation.....	12

Introduction

La MJC Monplaisir étant implanté sur le territoire du moulin à vent grand Trou et petite guille depuis 2008, il a été fait le constat qu'il existait un réel besoin d'accueil de loisirs pour les enfants en dessous de 11 ans sur le quartier. En effet l'association intervenait en priorité sur les publics jeunes (11-17) jusqu'à présent. L'ouverture sur le quartier de l'espace des 4 vents par la MJC monplaisir en fin d'année 2014 permettra l'ouverture d'un accueil de loisirs.

La MJC monplaisir est une association de loi 1901 créée en 1978 et est affilié à la fédération des Mjc en Rhone-Alpes.

Les axes de développement de l'association redéfinis en 2013 sont les suivants:

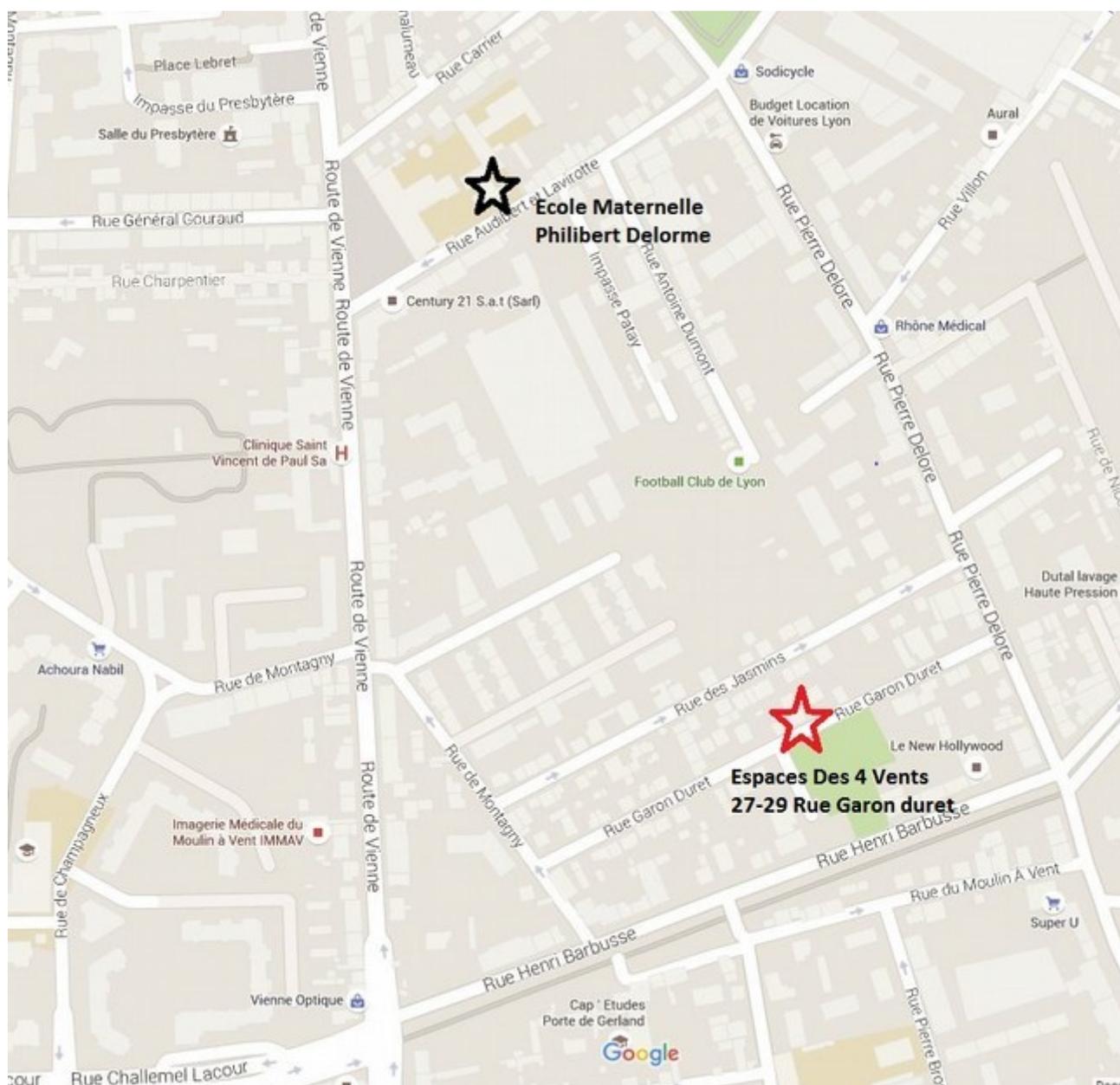
- **Favoriser l'émancipation et la participation citoyenne** à travers des projets collectifs
- **Eduquer aux médias**
- **Créer du lien social**
- **Développer les actions culturelles pour un rayonnement au-delà des quartiers**
- **Favoriser la multi culturalité** pour tous
- **Développer le partenariat associatif** et/ou avec des structures collectives des champs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire
- **Favoriser les expérimentations** et l'innovation sociale, culturelle, artistique, pédagogique, sportive...
- **Mieux répondre aux besoins de la population et aux besoins sociaux identifiés**
- **Développer les actions sociales** pour les plus démunis

C'est dans ce cadre que s'inscrit pleinement le projet d'accueil collectif de mineurs sans hébergement de l'espace d'animation des "4 vents".

Cadre de vie

Présentation du centre de loisirs

L'Alsh des "4 vents" accueillera les enfants de 3 à 11 ans sur les vacances scolaires de 8h à 18h sur deux sites différents. 32 enfants de 6 à 11 ans pourront être accueillis sur l'espace d'animation des "4 vents" situés rue Garon Duret. Tandis que 24 enfants de 3 à 6 ans seront accueillis à l'école Maternelle Philibert Delorme.



Environnement

Espace d'animation des "4 vents"

Cette espace situé rue Garon duret est composé de 3 étages avec les équipements suivants:

- Une salle polyvalente d'environ 100 m² qui sera utilisée pour les repas
- Une salle d'activité d'environ 50 m²
- De deux salles d'activités d'environ 25 m² utilisable pour les arts plastiques (Lavabos disponibles)
- Une cuisine équipée pour rechauffer les repas
- Une petite cour extérieur

- Un ascenseur pour relier les étages
- Une salle informatique comprenant 8 postes informatiques

Ecole Philibert Delorme

Une partie de l'école est mise à disposition pendant les vacances scolaires pour accueillir les enfants de 3 à 5 ans.

- La salle d'évolution
- une salle de sieste
- la cour de l'école
- le gymnase
- les sanitaires
- la cantine scolaire pour les maternelles

Les activités

Chaque jour des activités adaptées à l'âge du public sont proposées par les animateurs, elles peuvent être proposées à l'ensemble du public ou à des groupes plus restreint en fonction de l'âge ou par choix des enfants.

Ces activités sont pour la plupart préparées et conçues par l'équipe pédagogique en amont lors de réunion de préparation en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

Nous pouvons proposer:

- Des activités ludiques (grand jeu, jeu de société...)
- Des activités sportives
- Des activités d'expression manuelle
- Des activités d'expression corporelle
- des activités multimédia
- des activités scientifiques
- des sorties (piscine, neige, cinéma, patinoire...)

Partenaires

Le centre de loisirs existent grâce aux partenariats existant entre la MJC Monplaisir, la ville de Lyon et la Caisse d'allocation familiale.

Des partenariats ponctuels seront mis en place sur un certains nombres d'actions. En effet il est possible de travailler avec d'autres associations sur des projet. Nous prioriserons les associations du territoire afin de faire participé le

public aux évènements et actions de territoires.

Matériel

Du matériel pédagogique est mis à disposition du public et des animateurs lors des vacances scolaires. Ce matériel peut être acheté à la demande des animateurs suivant leurs besoins en amont des périodes de vacances. Une base de matériel est disponible sur place. Il est possible d'utiliser les ressources internes de la MJC MONPLAISIR.

L'équipe pédagogique

L'équipe est composée d'un directeur du centre de loisirs, de 6 animateurs vacataires et de deux personnels d'entretien. 3 animateurs évolueront sur l'espace des 4 vents avec 32 enfants âgés de 6 à 11 ans et 3 autres animateurs avec les enfants de 3 à 5 ans sur l'école Philibert delorme.

Les missions de l'équipe de direction sont :

- Participer à la définition des orientations stratégiques du CLSH (Projet pédagogique)
- Elaborer le budget de fonctionnement du centre de loisirs
- Assurer la gestion des ressources humaines (recrutement, encadrement et formation des animateurs)
- Développer des partenariats
- Assurer la sécurité physique et morale du groupe
- Vérifier la sécurité et l'entretien des locaux
- Assurer le lien entre les familles et l'équipe d'animation
- Assurer la réalisation des objectifs du projet pédagogique
- Faire remonter les informations du terrain à la direction
- Gérer le matériel
- Assurer le bon fonctionnement de la journée

Les missions de l'équipe d'animation sont :

- Assurer la sécurité physique et morale du groupe
- Participer aux réunions de préparation
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des ACM
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit collective ou individuelle
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités

Les missions de l'équipe d'entretien sont :

- Entretien des locaux et matériel de chauffage
- s'assurer de la bonne réception des repas

Fonctionnement

Horaires

L'alsi des "4 vents" est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Exceptionnellement lors de sorties il peut être décidé un rendez vous plus tôt et un retour plus tardif.

L'accueil de loisirs est fermé pendant les jours fériés.

Il est possible de déposer les enfants entre 8h et 9h30 et de venir les chercher entre 17h et 18h.

Vacances d'automne: du lundi 19 Octobre au vendredi 30 Octobre

Vacances de Noel: du lundi 21 Décembre au Jeudi 24 Décembre

Vacances de Février: du lundi 15 Février au vendredi 26 Février

Vacances de printemps: du lundi 11 Avril au vendredi 22 Avril

Vacances d'été: Du Mercredi 6 Juillet au vendredi 29 Juillet

Journée type

La journée de centre de loisirs s'articule autour de ces moments clés. Cette organisation est donnée à titre d'exemple, il est possible qu'elle change selon les activités proposées.

- 8h-9h30: Accueil des enfants échelonné sur les deux sites
- 9h30-10h: regroupement des enfants par tranche d'âge
- 10h-12h: Activités proposées par les animateurs ponctuées de temps libres
- 12h-13h30: Repas à l'espace des 4 vents et à la cantine de l'école Bordas
- 13h30-14h/15h: Temps calme ou repos pour les plus petits
- 14h/15h-16h: activités proposées par les animateurs
- 16h-17h: Gouter + retour sur la journée avec les enfants
- 17h-18h: Départ échelonné des enfants

Repas

Le repas est pris entre 12h et 13h30, c'est un moment convivial animé. Chaque enfants est invité à goûter chaque aliment qui lui est proposé. Les régimes spécifiques sont pris en compte dans la mesure du possible si la demande a été faite par les parents (fiche sanitaire de liaison). Le temps de repas reste important en terme d'éducation à la santé(hygiène, repas équilibré...). De plus il est important de noter que ce temps contribue pleinement à la favorisation de l'autonomie de l'enfant (service, débarassage, nettoyage..).il est **propice aux discussions et aux échanges** avec l'adulte et les autres enfants.

La fabrication et la livraison des repas sont assurées par la société RPC. Les menus sont affichés et sont à la disposition des parents. Le réchauffage des plats est à la charge des personnels d'entretien.

Règle de vie

Règle de vie des enfants:

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre clair dans lequel évoluera l'enfant. Celles-ci sont travaillées et définies par les enfants et l'équipe d'animation à chaque début de semaine de vacances scolaires. Elles sont affichées dans les locaux afin que chacun puisse s'y référer au quotidien.

En cas de non respect de ces règles de vie, il pourra être décidé de sanctions. En effet l'équipe d'animation, en lien étroit avec la direction du centre de loisirs, prendra la décision de la sanction en fonction de la gravité de l'infraction. Tout manquement répétés pourra donné lieu à un entretien avec les parents. Les sanctions peuvent aller de l'exclusion ponctuelle du groupe jusqu'à l'exclusion définitive.

Il est important de noter que les règles de vies ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer.

Règles de vie des animateurs:

L'équipe d'animation est soumise à des règles de fonctionnement qui régissent l'organisation et le comportement à adopter sur la structure. Ce document est à signer en même temps que le contrat par tout le personnel d'animation.

La vie quotidienne

L'accueil du matin et du soir:

C'est le temps de liaison entre la Famille et le centre de loisirs. C'est un moment qui permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses camarades et les animateurs. Des activités sont proposées aux enfants en autonomie (Ateliers jeu, lecture, dessin, construction, ne rien faire...). L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se

retrouver dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour répondre aux questions, donner des informations...

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer. Nous nous réservons la possibilité de demander une pièce d'identité à cette personne.

Les transports:

Lorsque des sorties sont organisées, les groupes pourront se déplacer. A pied quand la distance le permettra. En transport en commun sur la ville de Lyon (Bus, Métro, tramway...) ou dans des cars privés sur de longues distances.

Exceptionnellement nous pourrons utiliser des véhicules 9 places. L'encadrement lors des trajets et le même que sur la structure, il est soumis à la réglementation en vigueur.

Les temps libres:

"Pour un enfant, le temps libre n'est pas synonyme d'ennui ! C'est, bien au contraire, l'occasion "indispensable" pour lui d'exercer sa créativité et de laisser libre cours à son imagination" *Etty Buzyn, psychotérapeute*

Les temps libres sont un moment important de la journée, c'est ici que l'enfant pourra s'épanouir avec ses camarades dans un cadre plus souple que l'activité en elle même. Néanmoins ce temps est régi au même règle que les autres.

Les temps calmes:

Vivre en collectivité nécessite une fameuse énergie. Etre présent dans le groupe, discuter, négocier, partager, converser, jouer, chanter, rire, courir, sauter, crier, penser, réfléchir, essayer, réessayer... sont autant d'expériences riches et impliquantes, tant pour le corps que pour l'esprit. C'est pour respecter les besoins de l'enfant et son rythme que sera mis en place chaque jour un temps calme après le repas. Ceux qui le désirerons pourront simplement s'allonger pour se reposer et dormir. Les temps calmes sont des temps animés, les animateurs proposeront des activités calmes aux autres enfants (lecture, relaxation ...).

Communication

Une plaquette d'information dédiée aux familles sera éditée avant chaque période de vacances scolaires. Celle ci sera disponible sur les lieux d'interventions de la MJC Monplaisir. (LAP, écoles, espace des 4 vents, Mjc monplaisir...).

Cette plaquette permettra aux familles d'être informées sur :

- Les dates d'ouvertures
- Les dates des permanences d'inscription

- D'un contenu résumé des programmations
- Des tarifs appliqués

Inscriptions

Les inscriptions au centre de loisirs se font à la semaine. Des permanences seront proposées aux familles quelques semaines avant le début des vacances.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour pouvoir inscrire son enfant:

- 1. Etre résident de Lyon**
- 2. Etre adhérent à la MJC Monplaisir (Adhésion loisirs 14,5 euros pour la saison)**
- 3. Avoir rempli la fiche sanitaire de liaison**
- 4. Avoir régler le montant**

Les informations suivantes sont nécessaires et obligatoire pour l'inscription:

- Carnet de santé
- Quotient familial
- N° d'allocataire CAF
- Numéro de sécurité sociale
- Téléphone du médecin traitant
- Coordonnées professionnelles des parents

Des tarifs dégressifs sont proposés au parents selon leurs revenus: (quotien familial CAF).

QF	Prix à la journée
0 à 300	6 euros
301 à 500	8 euros
501 à 800	11 euros
801 à 1065	15 euros
Plus de 1066	18 euros

Aucun remboursement ne sera possible sans justificatif (présentation d'un certificat,...).

Losque les effectifs sont complets une liste d'attente est mise en place et les parents sont informés en cas de désistement.

Objectifs Pédagogiques

Vivre ENSEMBLE	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer un cadre dans lequel l'enfant peut évoluer et s'épanouir en toute sécurité -Favoriser les échanges entre les acteurs de la structure -Développer la solidarité et le respect entre tous
Moyens mis en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de règles de vies pour et par les enfants -Mise en place de temps de rencontre entre les parents les animateurs et les les enfants (petits déjeuner, valorisation...) -Mise en place de temps d'échange formels en groupe (gouter...) avec des outils permettant la libre expression de chacun -Organiser des réunions d'informations avec les parents -Mise en place d'un petit déjeuner le matin pour les enfants et les parents qui le désirent -Proposer aux parents d'accompagner des sorties si cela est possible -Proposer des activités favorisant le collectif (Grand jeux,...) -Mise en place de "passerelle" intégrant les plus grands avec le secteur ados -Proposer des temps avec tous les enfants
DECOUVRIR	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer des activités innovantes -Sensibiliser le public à son environnement et son corps -Favoriser la découverte pratiques culturelles et sportives -Développer les partenariats avec les acteurs du territoires
Moyens mis en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser une programmation originale et expérimentale -Diversifier les activités proposées -Proposer des animations en lien avec des associations locales (Epicentre...) -Participation à des évènements de territoire (Fête du vent, Fête de la lumière,...) -Proposer une sorties par semaine minimum dans des lieux méconnus -Sortir dans les espaces publics pour faire des activités (Clos Layat,..) -Lutter contre le gaspillage -Respecter le rythme de chaque enfant en instaurant des temps libres, de repos... -Profitez du temps de repas pour faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs et sensibiliser ceux ci à la nutrition -Proposer une animation en chaque début de période aux enfants de découvrir ou redécouvrir les lieux d'accueils -Proposer des activités en lien avec l'éducation à l'image
ETRE Acteur	<ul style="list-style-type: none"> -Développer l'autonomie de l'enfant individuellement et collectivement -Responsabiliser l'enfant -Laisser du choix à l'enfant
Moyens mis en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> -Faire participer au maximum les enfants aux tâches quotidiennes

	(rangement, mise en place, cantine,...) -Mettre à disposition du matériel à disposition du public -Proposer une programmation souple qui laissera le choix des activités aux enfants -Mise en place de demis journées libres où les enfants choisiront leurs activités -Proposer des temps de choix au enfants pour les futurs vacances -Favoriser les temps de jeux en autonomie -
--	---

Evaluation

Avec les enfants:

Chaque fin de journée, les enfants sont emmenés à échanger autour du déroulement de leur journée. Le temps du gouter est un moment propice à cet échange. Ainsi les ressentis des enfants pourront être récolter à l'aide d'outils adaptés.

Avec les parents:

Ponctuellement les parents pourront être questionnés afin de faire évoluer le centre de loisirs. Pour cela des formulaires seront distribués en fin de période de vacances scolaires. Ainsi nous pourrons répondre aux besoins des habitants plus efficacement.

Avec l'équipe d'animation:

Des temps de bilan de fin de journée seront mis en place quotidiennement afin de faire le tour des problèmes rencontrés. Un temps d'évaluation plus poussé aura lieu les jeudis soir. Une grille d'auto évaluation sera transmise à chaque membre de l'équipe où ils s'évalueront sur les points suivants:

- Motivation
- Responsabilité
- Ponctualité
- Relation avec les acteurs de la structure (enfants, parents, direction , personnel d'entretien...
- Animation en général
- Intégration dans l'équipe
- Respect des règles de sécurité
- Respect des locaux
- Respect du matériel

Le projet Pédagogique

A la fin de chaque saison le projet pédagogique sera évalué selon des critères quantitatifs et qualitatifs.